

**TERMES DE REFERENCES**

**EXPERT.E SPECIALISE.E EN SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE  
« ACTION CONCERTEE POUR LE RESPECT DES DROITS EN SANTE SEXUELLE ET  
REPRODUCTIVE ET L'EGALITE FEMMES-HOMMES »  
3INAYA – MAROC**

<b>Référence de l'appel d'offre</b>	<b>MAROCEPERTSSR</b>
<b>Secteur d'activité</b>	Santé Sexuelle et Reproductive
<b>Type de contrat</b>	Prestation de service (consultance)
<b>Durée</b>	13 jours
<b>Zone de conduite</b>	3 régions (RSK, CS, BMK)
<b>Date de clôture</b>	<b>12 septembre 2024 à 17h (heure de Rabat)</b>

## 1. Informations générales

### 1.1. Santé Sud

Santé Sud est une ONG française de solidarité internationale qui agit pour le droit à la santé et à des soins de qualité pour tous·tes. Ses projets sont mis en œuvre selon une approche fondée sur les droits et l'égalité de genre, avec une méthodologie de santé publique visant la promotion d'un continuum de soins de qualité permettant le bien-être physique, psychique et social des populations.

Dans le cadre de ses programmes, Santé Sud accompagne les initiatives des acteur·rices public·ques et associatif·ves afin de faciliter l'amélioration et/ou la mise en place de structures durables, appropriées aux ressources humaines, économiques et techniques en agissant à partir de projets concertés qui laissent la maîtrise des choix aux acteurs·rices locaux·ales. Au Maroc, Santé Sud accompagne depuis 2013 la protection des plus vulnérables dans différentes régions.

## 2. Contexte et justification

### 2.1. Le programme « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes »

#### 2.1.1. Contexte de mise en œuvre

Le projet « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes » nommé "3Inaya" financé par l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement est mis en œuvre au Maroc dans 3 régions (Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra). En ciblant chaque niveau de l'environnement des femmes, l'action vise un changement de paradigme concernant la perception des femmes et le respect de leurs droits, dont en premier lieu le droit à la santé, incluant la lutte contre les discriminations et violences basées sur le genre.

L'action répond également aux besoins des populations du Maroc où, alors que 50,2% de la population est de sexe féminin (16,8 millions de femmes dont 27,2% ont moins de 15 ans), les discriminations et violences basées sur le genre sont nombreuses. L'Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes au Maroc montre que 57% des femmes ont subi au moins un acte de violence, surtout en milieu conjugal (52% des violences), que la violence touche davantage les moins instruites, les plus jeunes, les femmes sans activité professionnelle ou en situation de vulnérabilité (femmes migrantes). Les enfants sont aussi touchés : violence sexuelle chez les adolescentes recrutées comme domestiques, mariage d'enfants, exploitation, prostitution. Le pays manifeste des résistances à la criminalisation de toutes les violences faites aux filles et aux femmes (y compris le mariage des mineures et la situation des mères célibataires). La grande majorité des actes de violence ne sont pas rapportés aux autorités, traduisant une culture d'acceptation de la violence, la méconnaissance des textes de lois et des services de protection disponibles, avec un besoin majeur en promotion des droits, dont le droit à la santé, et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes.

#### 2.1.2. Enjeux et objectifs du projet

*Objectif global* : Contribuer au renforcement du respect des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et à l'égalité femmes-hommes incluant la prévention des violences basées sur le genre (VBG) et la protection des

survivant-es.

#### *Objectifs spécifiques :*

- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et de sensibilisation à la culture de l'égalité ;
- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prévention des violences basées sur le genre ;
- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prise en charge des survivantes dans les régions de Beni Mellal-Khénifra, Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca- Settat avec un rayonnement national.

### **3. La mission**

La mission a pour objectifs principaux de fournir une expertise technique en Services de Santé Reproductive (SSR) afin de renforcer la qualité des services offerts dans les projets de Santé Sud et de garantir que les interventions répondent aux besoins des populations tout en respectant les standards internationaux.

L'expert-e SSR devra également appuyer les ministères en élaborant des stratégies et des outils adaptés à la formation continue. Ces outils permettront de :

- Équiper les professionnel·les pour prévenir la violence, identifier précocement les cas de violence, orienter les victimes vers les services appropriés, et répondre aux interrogations des jeunes en matière de SSR.
- Sensibiliser les jeunes à la culture de l'égalité et à la promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR).

L'objectif final est de mener des sessions de sensibilisation auprès des adolescent-es pour les aider à prendre des décisions éclairées en matière de SSR et à encourager des comportements positifs dans les collèges et lycées.

#### **3.1 Public cible**

- 60 professionnel·les sociaux. ales du ministère
- 24 formateur·rices - acteur·rices du ministère

#### **3.2 Résultats attendus**

- Renforcer les capacités des professionnel·les des ministères en matière d'égalité de genre, de SSR et de première écoute psychologique auprès de violences basées sur le genre;
- Renforcer la sensibilisation et la compréhension des cadres des ministères concernant les enjeux de santé mentale et les méthodes d'intervention appropriées auprès des victimes de violences basées sur le genre ;
- Améliorer les capacités des professionnel·les à repérer et orienter les victimes de violences basées sur le genre selon le circuit de prise en charge en vigueur ;

#### **3.3. Tâches et responsabilités de l'expert.e**

En tant qu'expert-e en Santé Sexuelle et Reproductive (SSR), vous êtes chargé-e de fournir des conseils techniques et stratégiques pour renforcer les compétences et les dispositifs en matière de SSR dans le cadre du projet 3Inaya/SentinELLES.

**En collaboration étroite avec les Ministères et des référent.es thématiques de Santé Sud VBG, SSR et santé**

## mentale, le.la consultant.e aura la mission de :

1. **Formation de 24 Formateur-rices de Formateur-rices institutionnel.les** : Animer des sessions de formation continue pour les formateurs de formateurs, en les outillant avec les compétences nécessaires pour mener efficacement des formations en cascade. Cela inclut le développement de compétences en animation de groupe, en communication, et en gestion des dynamiques de classe.
2. **Formation de 60 professionnel.les sociaux. Ales** : Animer des sessions de formation continue, en les outillant avec les compétences nécessaires pour mener efficacement des séances de sensibilisation auprès de leurs bénéficiaires. Cela inclut le développement de compétences en animation de groupe, en communication, et en gestion de dynamiques de groupes.

Dans sa méthodologie, la/le consultant.e est tenu.e de respecter une approche participative et d'être attentif/ve au genre, à toutes les étapes de la consultation.

### 3.4 Qualifications requises

- Diplôme universitaire en médecine, santé publique ou dans un domaine connexe, avec une spécialisation en santé reproductive.
- Minimum 5 ans d'expérience dans la gestion et la mise en œuvre de programmes SSR, de préférence dans des contextes de développement ou humanitaires.
- Maîtrise des standards en matière de formation continue des professionnel.les des ministères ;
- Expérience dans l'adaptation des stratégies SSR aux réalités culturelles et contextuelles locales.
- Excellentes compétences en communication, à la fois écrites et orales.
- Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire, incluant la coordination avec les acteurs institutionnels, et les experts thématiques santé.
- Esprit d'innovation et créativité pour développer des solutions d'apprentissage efficaces.
- Sens aigu de l'organisation et gestion du temps pour respecter les échéances du projet.
- Maîtrise du français, la maîtrise de l'arabe est un atout.

### 3.5 Zones de mise en œuvre de la mission

Rabat et régions du projet.

### 3.6 Modalités et date limite de soumission des offres

Les candidat-es sont prié-es d'envoyer les éléments suivants :

- CV détaillé présentant leurs expériences
- Identité physique et fiscale du soumissionnaire (copie du registre de commerce et du Numéro d'identification fiscal)
- Offre financière détaillée libellée en MAD ou euros avec un tarif journalier
- Offre technique (10 pages maximum) incluant une note synthétique de compréhension de la consultance, décrivant l'approche et la méthodologie envisagée ainsi qu'un plan de travail incluant un chronogramme prévisionnel mentionnant les différentes phases de la production et de livraison des livrables

L'offre doit être adressée à Santé Sud **au plus tard le 12 septembre 2024 à 17h00 heure de Rabat** aux adresses électroniques suivantes: [jihane.hajji@santesud.org](mailto:jihane.hajji@santesud.org) et [imane.bouza@santesud.org](mailto:imane.bouza@santesud.org) en précisant dans l'objet du mail la **référence MAROCEPERTSSR**.

Les offres reçues après la date et l'heure exactes ne seront pas prises en considération. Un comité d'évaluation doit examiner et noter les offres dans la semaine suivant la date d'échéance, après quoi les postulant-es seront informé-es de leur statut.

### 3.7 Evaluation des offres

Dans une première phase, les offres introduites par les soumissionnaires sélectionnés seront examinées sur le plan de la régularité formelle. Les offres irrégulières seront rejetées.

Dans une seconde phase, les offres régulières seront examinées par une commission d'évaluation. Cet examen sera réalisé sur la base des critères d'attribution mentionnés ci-après et a pour but de composer une liste restreinte de soumissionnaires.

Le soumissionnaire dont l'offre présente le meilleur rapport qualité/prix (donc celui qui obtient le meilleur score sur la base des critères d'attribution mentionnés ci-après) sera désigné comme adjudicataire pour le présent marché.

#### 3.7.1. Principaux critères d'attribution du marché

La sélection du· de la candidat-e sera basée sur l'offre jugée la plus avantageuse en tenant compte des critères d'attributions suivants :

##### **Critère d'attribution N° 1 : méthodologie proposée - 100 points (Nt)**

Une note méthodologique incluant un planning de réalisation de la prestation détaillant les différentes interventions envisagées.

L'évaluation de la méthodologie proposée portera sur :

Critères d'évaluation	Nombre points
Compréhension des enjeux de l'intervention auprès du partenaire institutionnel	15 pts
La pertinence de la démarche et la note méthodologique proposée	30 pts
Références et expérience similaires du soumissionnaire N>10 20 points 10>N<5 05 points N < 5 03 points	20 pts
Nombre d'année d'expérience du soumissionnaire dans le domaine de la prestation N>10 ans 10 points 10>N<5 05 points N < 5ans 0 points	10 pts
Production de travaux antérieurs illustrant les capacités de conduite de la Mission auprès de Départements ministériels	10 pts
Disponibilité sur les mois octobre et novembre 2024	15pts

##### **Documents à remettre pour l'évaluation de ce critère :**

- Une note méthodologique de maximum 10 pages A4
- Un planning de réalisation des prestations
- CV du consultant affecté à l'exécution de la mission
- Les attestations de bonne exécution relatives aux services en rapport avec les expériences visées par le

présent marché.

Pour que son offre soit régulière, le soumissionnaire doit obtenir une cote de minimum 80/100 points pour le critère d'attribution 1. Une offre qui n'obtient pas au moins 80 points sera écartée.

**Critère d'attribution N°2 : Le prix – 100 points**

La note à attribuer aux offres financières sera faite selon la formule suivante :  $N_f = (M_n/M)$  dans laquelle :

$N_f$ = Note financière

$M_n$ = Montant de l'offre financière la moins-disante

$M$ = Montant de l'offre financière considérée.

Chaque offre sera évaluée selon la formule :  $N = 80\%N_t + 20\%N_f$

*Le marché a lieu par la notification au·à la soumissionnaire choisi-e de l'approbation de son offre. La notification est effectuée par courriel.*

*Toutes les candidatures incomplètes seront automatiquement écartées.*

*Santé Sud se réserve de clôturer l'appel d'offre avant terme si une offre est jugée satisfaisante.*

*NB : Les dossiers de candidatures resteront la propriété de Santé Sud.*